



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

Saison 2020/2021

ESCAUDOEUVRES, le 12 juin 2021

1 - REPRESENTATION DES CLUBS :

APPEL DES CLUBS – Melle LEFEBVRE

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

Nombre de clubs du CD59 : 157

Nombre total de voix possible : 18 828

Nombre de clubs présents : 111

Soit 70,70 %

Nombre de voix des clubs présents : 15 489

Soit 82,26%

DISTRICT CAMBRESIS

nombre de clubs : 13

représentant 844 voix

nombre de clubs présents : 11

représentant 807 voix

% de présence en voix : 95,62 % des voix

CENTRE SOCIO CULTUREL FOURMIES - CAMBRAI BASKET - BASKET CLUB CARNIÈRES - CAUDRY BASKET CLUB –CERCLE JEUNES BASKET BALL LE CATEAU - PROVILLÉ BASKET - BASKET CLUB SOLESMOIS - BASKET CLUB VILLERS OUTRÉAUX – BASKET CLUB LANDRECIEN - BASKET CLUB MASNIÉROIS - BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES –

DISTRICT DOUAISIS

nombre de clubs : 17

Représentant 1830 voix

nombre de clubs présents : 15

Représentant 1680 voix

% de présence en voix : 91,80 % des voix

BASKET CLUB FLINES LES RÂCHES - UNION DECHY SIN BASKET - AMICALE ANCIENS ELÈVES DORIGINES DOUAI - DOUAI BASKET FÉMININ - OSTREVENT BASKET BALL EAA MONCHECOURT - AVENIR BASKET FLERSOIS - LAMBRES BASKET CLUB - AMICALE BASKET PECQUENCOURT - AVENIR BASKET CLUB OSTRICOURT – CERCLE SPORTIF LOISIR RAIMBEAUCOURT - USAC SOMAIN MARCHIENNES BB – AMICALE SPORTIVE CUINCY BASKET - WAZIERS ASSOCIATION BASKET - BASKET CLUB ORCHÉSIEEN - BASKET CLUB PÉVÈLE

DISTRICT MARITIME

nombre de clubs : 23

représentant 2821 voix

nombre de clubs présents : 15

Représentant 2163 voix

% de présence en voix : 76,67 % des voix

BASKET CLUB CAPPELLOIS - AMICALE LAÏQUE COUDEKERQUE BRANCHE - BASKET CLUB BIERNOIS - DUNKERQUE MALO BASKET CLUB – OLYMPIQUE GRANDE SYNTHÉ BASKET BALL - GRAVELINES BASKET FÉMININ - BASKET CLUB LEFFRINCKOUCKOIS - ASSOCIATION SPORTIVE LOON PLAGE - SPORTING MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE - AMICALE LAÏQUE SAINT PIERREBROUCK - SAINT POL SUR MER BC – BASKET CLUB TÉTEGHEM - ASSOCIATION SPORTIVE WORMHOUT BASKET - ATHLETIC BASKET CLUB WATTEN

DISTRICT TERRIEN

nombre de clubs : 70

représentant 9973 voix

nombre de clubs présents : 51

Représentant 8268 voix

% de présence en voix : 82,90 % des voix

ENTENTE SPORTIVE BASKET VILLENEUVE D'ASCQ - BASKET CLUB ANNOEULLIN - SPORTS OUVRIERS ARMENTIÉROIS - AVENIR BONDUES BASKET CLUB - ATHLETIC BASKET CLUB CHÉRENG - LA LOUCHE COMINOISE - OLYMPIQUE CROISIEN - CYSOING SAINGHIN BOUVINES BASKET - BASKET CLUB LOOSSOIS - CERCLE GYMNIQUE HAUBOURDINOIS - BASKET FOYER CLUB HELLEMES LILLE - HEM SPORTS BASKET CLUB - JEUNE FRANCE LAMBERSART - LAMBERSART BASKET LILLE MÉTROPOLE – LCJMPT SAINGHIN EN WEPPE - RONCHIN BASKET CLUB - LILLE EST BASKET - ASSOCIATION SPORTIVE JEUNESSE MARCQ EN BAROEUL - BASKET CLUB PROVIN - MERVILLE SPORTS BASKET BALL - ATHLETIC BASKET CLUB MOUVAUX - PRO PATRIA NEUVILLE EN FERRAIN - FRELINGHIEN US - PHALEMPIN BASKET CLUB - LILLE MÉTROPOLE - ULTRA SPORTS RONCQ – BASKET CLUB JEAN MACÉ PASTEUR ROUBAIX -UNION SPORTIVE SAINT ANDRÉ - SECLIN BASKET CLUB – OMNI SPORTS MUNICIPAL SEQUEDIN – LA PATRIOTE TEMPLEUVE - CERCLE SAINT PAUL TOUFFLERS – ASSOCIATION SPORTIVE VIEUX LILLE - JEUNE GARDE TOURCOING – SAINT MICHEL TOURCOING - JEUNESSE WAMBRECHIES – BASKET CLUB BAILLEULOIS - WASQUEHAL FLASH BASKET - WAVRIN WEPPE BASKET BALL – AMICALE LAÏQUE SPORTIVE WILLEMS - WATTRELOS BASKET CLUB -L'OMME BASKET CLUB (LBC) – COEUR DE FRANDRE BASKETBALL - OFFICE MUNICIPAL SPORTS CHAPELLOIS BASKET - FÉMINA WASQUEHAL BASKET - UNION SPORTIVE TOURCOING FÉMININES - ESTAIRES BC - LILLE BASKET - AVELIN BASKET CLUB PONT-A-MARCQ - MADELEINOIS RC – LILLE SUD BASKET-BALL SPORTING CLUB –

DISTRICT VALENCIENNOIS

nombre de clubs : **33** représentant 3341 voix
nombre de clubs présents : 18 représentant 2552 voix
% de présence en voix : 76,38 % des voix

ASSOCIATION SPORTIVE AULNOYE - ASSOCIATION SPORTIVE PONTOISE BASKET – HASNON BASKET – AULNOY LES VALENCIENNES SPORTS - UNION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES – CREPINOISE BASKET BALL – BASKET FÉMININ ESCAUDAIN – HAULCHIN BASKET CLUB MIXTE – BASKET CLUB HORNAING - BASKET CLUB NEUVILLE SUR ESCAUT – JEANNE D'ARC ONNAING – ASSOCIATION SPORTIVE RAISMES - UNION SAINT AMAND PORTE HAINAUT - BASKET CLUB SAINT SAULVE – CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE BASKET - ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES – AS DENAIN VOLTAIRE PH – MARLY BASKET CLUB –

2 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Mme GRUSZCZYNSKI propose, si les clubs sont d'accord, de voter à main levée les décisions. Pas de club contre ni d'abstention pour cette proposition, les décisions seront donc votées à main levée.

Mme GRUSZCZYNSKI déclare donc l'ouverture de l'Assemblée Générale du Nord.

3 - ASSEMBLEE GENERALE : Discours des invités :

Mme GRUSZCZYNSKI excuse les élus qui n'ont pas pu être présents, Mme BABY, Mrs RACHEM, DIAZ et le médecin M. DELFORGE, ainsi que M. Jean COSLEOU, Président du CDOS et M. Jean-René LECERF, président du Conseil Départemental.

Mesdames, Messieurs,

Mes chers amis du basket,

Je suis contente de revenir dans cette salle qui nous a accueillis le 3 juin 2006 pour une Assemblée Générale que présidait M. Serge Gérard.

Cependant, cette Assemblée Générale annuelle revêt un caractère particulier pour moi puisque je prends le relais de Serge puis d'Alain et ce n'est pas une tâche facile mais j'essayerai de me montrer à la hauteur.

En tout cas, je vous remercie, étant données les conditions difficiles, de vous être déplacés.

Nous vivons des moments difficiles et j'aimerais que l'on fasse honneur aux personnes qui nous ont quitté cette année en faisant une minute de silence.

J'ai le plaisir de recevoir aujourd'hui des personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes :

-M. Paul MERLIOT, Président de la Ligue des Hauts-de-France et représentant de M. Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération Française de Basket Ball,

-M. Laurent LERICHE, Adjoint aux sports envoyé par le Maire de la ville d'ESCAUDOEUVRES qui nous accueille, mais aussi Président du District CAMBRESIS,

-M. Bruno NINET, Président du Club qui nous a permis de tenir cette Assemblée.

J'aurai l'occasion de leur donner la parole par la suite et de leur remettre, en votre nom, un petit souvenir de leur passage.

Il est de tradition, dans ce discours, de faire le point des activités sportives de la saison. Or, dans notre département, les compétitions départementales n'ont pas commencé pour les raisons que vous connaissez.

Certaines divisions professionnelles ont, cependant, pu jouer et certaines équipes du Nord se sont montrées brillantes, même si elles ont joué malheureusement sans public.

Ainsi, chez les féminines, AULNOYE SPORT se classe brillamment 4^{ème} en LF2. L'ESBVA finit 5^{ème} en LFB et SAINT AMAND UNION BASKET en se classant 11^{ème} restera dans l'élite la saison prochaine.

Chez les masculins, en NM1, le BC ORCHIES se classe 10^{ème} sur 14. Quant à la PROB, leur saison se terminera le 20 juin. Actuellement le LILLE METROPOLE BASKET CLUBS est 10^{ème}, DENAIN VOLTAIRE PORTE DU HAINAUT est 7^{ème}. En JEEP ELITE, le BCM GRAVELINES GRAND FORT est 16^{ème} avec une saison très difficile et lutte pour le maintien.

Après cette saison creuse, il nous appartient de rebondir :

- Rebondir sur les championnats à proposer pour la saison prochaine : les districts seront au 1^{er} plan pour le retour au jeu
- Rebondir sur la formation des arbitres qu'on n'a pas pu se faire sur les terrains
- Rebondir sur la formation des entraîneurs qui, en plus, doit prendre un nouveau départ avec le Brevet Fédéral
- Rebondir sur la formation des joueurs qui ont, pour certains, perdu une année de progression
- Rebondir avec une reconquête des licenciés.

Cette reconquête des licenciés sera difficile mais nullement impossible car je sais que vous êtes impatients et prêts à repartir de l'avant dans vos clubs.

La saison prochaine sera délicate car, dans la perte des licenciés, il y a certes la perte des joueurs mais aussi des bénévoles.

Les joueurs reviendront, je suis confiante, puisque le basket est un sport formidable et il nous revient d'aller les chercher ou rechercher par nos actions et notre dynamisme et là, je sais que je peux vous faire confiance.

Quant aux bénévoles, ils ont pris des habitudes pendant cette année sabbatique imposée et pas sûr qu'ils reviennent mais il faudra en former d'autres, des parents, des grands frères, des grandes sœurs, peut-être des papis, des mamies...

Pour cette reconquête des licenciés, la FFBB vous a épaulés en remboursant sa part des extensions de licences ainsi que la Ligue en remboursant la sienne et le Comité en remboursant la sienne également.

De plus, le Comité, grâce à la générosité de notre trésorier Jean-Luc, a ristourné, en début de saison, 1€ par licence au titre de la saison précédente et les frais de gestion.

Je sais, le plus dur reste à faire, mais nos élus sont là pour vous guider et nos salariés pour vous aider.

Rachid se démène pour vous donner les infos chaque jour et les formations par le biais de ses visios et de ses vidéos : grâce à lui, vous savez tout sur la V2, sur Hello Asso et j'en passe...

Lionel a encore montré son imagination débordante avec le TIRDEOUF et son adaptation de la fête Nationale du Minibasket.

Mathys essaie de vous amener au 3X3 par tous les moyens.

Natacha et Flavie sont impatientes de préparer les calendriers et attendent fébrilement la reprise des rencontres.

Cédric a réussi à mobiliser de nombreux jeunes dans les clubs, les districts et le département pour faire une superbe finale du Challenge Benjamins /Benjamines avec la qualification, pour le Nord, de **Ines VALLART** de DUNKERQUE MALO BASKET CLUB qui ira à Paris le 19 juin pour la finale nationale.

Ludovic a choisi de repartir sur son emploi du temps de 20h.

Nos salariés ont été au chômage partiel pendant de longs mois mais je sais que vous leur avez manqué et je crois que le Nord a de la chance d'avoir des salariés si passionnés.

Je tenais à remercier tous les élus qui ont aussi eu leur élan brisé par cette pandémie, mais particulièrement Jean-Luc qui, lui, n'a pas chômé et a passé des nuits à calculer, à faire et à refaire ses comptes et aussi les deux nouvelles secrétaires Sylvie et Aurore.

Avec Sylvie, les comptes rendus et les PV n'ont jamais été si vite faits ! Chapeau !

Quant à Aurore, elle s'est vite mise dans le bain, elle a bien compris son rôle et a déjà prouvé son efficacité !

Merci les filles !

Merci aussi à mes vice-présidents !

- Didier en charge de la CDO qui va devoir mettre des bouchées doubles avec Jean-Phi, Aïssa, Stéphane, Marie, et avec les OTM Cédric, Cyril et Sylvie.
- Monique, en charge de la Jeunesse, qui est toujours disponible pour aider et qui, avec Bernard, Pierre, Jérôme et Véronique, essaie de dynamiser les Jeunes.
- Joël, en charge des innovations, qui met son expérience au service des autres et qui s'investit au niveau des écoles.

Merci à Babeth et à Cédric et à Marc LEFIEVE à la technique qui cherchent tous les moyens possibles pour faire progresser les gamins et gamines du Nord et les amener au Haut Niveau.

Merci à Monique Denis qui sait tout sur les qualifications et les licences avec l'aide de Rachid !

Merci à Cyril qui fait un super boulot de communication et, croyez-moi, ce n'est pas une mince affaire !

Merci à Bernard et Stéphane qui ont, malgré la pandémie, continué à valoriser les bénévoles bien que de moins en moins nombreux.

Merci à Jean-Michel qui parcourt le département dans tous les sens pour homologuer vos salles pour que tout soit aux normes pour la reprise.

Merci à notre médecin, Marc, nouvel élu, qui nous conseille sagement en ces temps difficiles et qui aura sans doute du travail la saison prochaine avec Véronique et la commission de suivi sanitaire.

Merci à Alain qui, par son vécu, est toujours de bon conseil et qui gère les Règlements de main de maître.

Merci à Dominique qui tente de comprendre les problèmes des féminines et proposer des actions innovantes pour les fidéliser.

Merci à Bénédicte de prendre en charge le 3X3 avec ce bel OPEN de France qui aura lieu à Lille la semaine du 14 juillet et qui permettra d'accueillir de superbes équipes.

Merci encore à Bernard, Dominique et Babeth pour leur investissement dans le Basket Citoyen et les répercussions de fair-play dans nos rencontres.

Enfin merci à Marie-Jo, Grégory, Maxime et Samuel qui se sont décarcassés pour établir maint et maint scénarii qui malheureusement n'ont pas pu être mis en place mais qui ne baissent pas les bras et vous proposeront encore des adaptations pour la saison prochaine.

Nous avons tous été frustrés par la fermeture des salles depuis un an. Nous nous sommes tous arrachés les cheveux devant les protocoles toujours plus contraignants, devant les fausses joies de reprise.

Je veux me montrer optimiste pour la saison prochaine et le comité vous proposera un calendrier sportif qui, je l'espère, pourra être mis en place.

Voilà ! Je vous souhaite à tous un bon retour au jeu au sein de vos clubs et une bonne fin de saison.

Merci de m'avoir écoutée.

4 - ASSEMBLEE GENERALE : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020

✓ Mlle LEFEBVRE rappelle que la dernière Assemblée Générale avait eu lieu à BONDUES le 5 septembre 2020. Elle propose la relecture du Procès-Verbal qui avait été envoyé aux clubs.

Aucun club ne demande la relecture, le PV est donc **soumis à approbation**.

Adoption du PV :

Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 15489

Le PV est adopté à l'unanimité.

Mademoiselle LEFEBVRE précise que L'Assemblée Générale du CDNBB aura lieu l'année prochaine, en juin 2022, dans le District MARITIME.

Mme GRUSZCZYNSKI donne la parole à M. LERICHE, Adjoint aux sports et Président du District Cambrésis :

« Bonjour à tous, je voudrais tout d'abord excuser M. le maire de ne pas être présent aujourd'hui retenu par d'autres manifestations. Sachez que depuis le déconfinement annoncé le 09 juin, il y a eu multiplication des assemblées générales et des manifestations. On doit être présents un petit peu partout sur une municipalité donc on s'est partagé la tâche. Je représente donc la municipalité mais je suis présent aussi au niveau du basket en tant que Président du District Cambrésis.

Je voudrais tout d'abord remercier la présence de M. Paul Merliot, Président de la ligue des Hauts-De-France et membre délégué du Haut Niveau de la FFBB. C'est quand même honorable d'avoir une personne dans notre région, qui symbolise toutes nos actions qui sont mises en place sur le territoire, c'est important.

Je tenais à remercier aussi Jacques Deneux, Vice-Président du Comité du Pas-De-Calais, mais aussi Dorienne, Présidente du CDNBB de sa présence, de son acharnement et de sa prise de poste, pour seconder Alain, qui tient un rôle important, surtout en cette période de pandémie.

Je voulais tout simplement commencer par dire un grand merci à tout ceux qui sont ici parmi nous, dans cette salle, d'être présents. Votre présence témoigne un petit peu de votre détermination, vos engagements pour le futur.

Sachez que la Covid n'est pas encore derrière nous mais le combat mené par tous permet, depuis quelques semaines, de voir un peu de lumière au bout du tunnel et même si les conditions de notre Assemblée Générale, de ce jour nous rappellent qu'il n'est pas question de baisser la garde mais reconnaissons ensemble que c'est une forme de retour à la vie normale qui est permise avec cette organisation et pour le plus grand bonheur de nos licenciés et de nos bénévoles.

Vous aurez certainement l'occasion lors de cette Assemblée Générale de poser vos questions et d'avoir différentes réponses sur la reconquête et sur l'organisation des futurs championnats et les futures reprises au sein de votre club.

Merci encore aux membres du CDNBB, comme l'a rappelé Dorienne, qui n'ont pas hésité à œuvrer jours et nuits, semaines et week-ends pour trouver des solutions, pour vous apporter des réponses, pour que la reprise se passe dans de meilleures conditions à partir du mois de septembre. Je voudrais les féliciter parce qu'il faut bien penser que nous sommes tous des bénévoles et ça en tant que membre du bureau des médaillés de la Jeunesse et des Sports et du Mouvement Populaire, c'est valorisant et c'est vraiment des choses qu'il faut mettre en avant dans une société : c'est valoriser le travail qui est fait et même si c'est à titre gratuit, sachez que derrière, un bénévole laisse toujours soit un conjoint ou une conjointe ou les enfants seuls à la maison pendant que l'on s'occupe des autres. C'est quelque chose que je voulais préciser pour tout le monde.

Encore une fois, félicitations à tous, aux membres ici présents et félicitations aussi à vous parce que c'est vous aussi les acteurs et c'est vous qui faites vivre le basket sur notre territoire.

Je terminerai par dire merci de nous avoir une fois de plus fait la démonstration que nous étions là tous pour le sport qui est le lien commun qui nous représente.

Bonne chance à toutes et à tous pour la reprise de vos prochaines échéances, merci de votre attention. Vive le sport et vive le basket. »

Mme GRUSZCZYNSKI donne la parole à M. Bruno NINET, Président du club d'ESCAUDOEUVRES :

« Bonjour à tous, je suis très content de vous accueillir, et fier de vous accueillir pour cette assemblée aujourd'hui.

Je n'avais pas préparé mais dans cette journée particulière pour notre club il y a deux personnes que je voudrais citer et mettre en lumière, c'est notre regretté président Pierre DOISE qui est à l'origine du club et qui avait beaucoup fait pour le club et pour le basket en général et aussi pour sa ville parce que par exemple la salle dans laquelle on se trouve à été faite sous sa mandature de maire et il est à l'origine de ce bâtiment. La deuxième personne, derrière cette personne se cachent plein d'autres personnes, c'est Sabrina. Derrière elle il y a tous les bénévoles qu'elle a réussi à mobiliser. On est un petit peu comme tous les clubs, on était un petit peu au ralenti, j'ai eu un peu peur et j'ai contacté Sabrina, dans les heures qui suivent, elle a trouvé l'équipe qui fallait et tout le monde était là et ça a roulé. Donc merci à ces deux personnes et si vous avez la gentillesse d'applaudir après mon discours, c'est eux que vous allez applaudir. Merci. »

Mme GRUSZCZYNSKI voudrait en profiter pour applaudir Sabrina pour son dévouement et la remercie.

5 – DESIGNATION DES DELEGUES FEDERAUX :

Mme GRUSZCZYNSKI mentionne que l'ordre du jour appelle maintenant, la désignation des délégués Fédéraux à l'Assemblée Générale Fédérale, qui aura lieu à Pau en octobre.

Suivant notre règlement intérieur, il s'agit donc toujours du Président, Secrétaire Général et Trésorier.

Pendant longtemps il y avait trois personnes, vu notre nombre de licenciés, on est passé à cinq et là au vu notre baisse de licenciés on a quatre représentants fédéraux cette année.

Mme GRUSZCZYNSKI propose :

- Mme GRUSZCZYNSKI Dorianne, avec suppléante éventuelle Mme Monique LEIGNEL
- Mme LEFEBVRE Aurore, avec suppléante éventuelle Mme Sylvie RANDOUR
- M. DESRUMAUX Jean-Luc, avec comme suppléant éventuel M. Pierre NYS
- M. CATTELLE Alain, avec comme suppléant éventuel M. Didier HOCHARD

Vote pour les 4 candidats cités ci-dessus :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 11 562

Candidats élus à l'unanimité

Mme GRUSZCZYNSKI annonce que la saison dernière nous n'avons pas pu remettre de récompenses. Cette année, nous faisons quand même une petite entorse en remettant les insignes d'Argent. Pour ces insignes, pas besoin d'être licencié, c'est une reconnaissance à certaines personnes qui ont œuvré dans leur club, pour le basket. L'année dernière on a eu deux insignes d'argent attribués à Mrs Laurent WIBAUX et Alain RONDELAERE du club de Ronchin. Ces insignes sont remis par M. CATTELLE au Président du club.

Pour cette année, Mme GRUSZCZYNSKI tenait à remercier trois personnes qui ont œuvré malgré la pandémie et qui œuvrent depuis longtemps pour le basket.

La première personne est enseignant, arbitre de vocation, il arbitre toujours et forme beaucoup. Mme GRUSZCZYNSKI appelle M. Sébastien VENEL.

La deuxième personne mise à l'honneur est quelqu'un qui est devenu Président depuis quelques années, dans le Douaisis, cette personne nous a épaté cette année parce qu'alors que tous les clubs avaient une baisse de licenciés, il a eu une augmentation de 31%, donc pour le féliciter et féliciter son dynamisme, M. Pascal DORCHY, du club de Pecquencourt, va recevoir l'insigne d'Argent.

La dernière personne à être mise à l'honneur est un monsieur « local », donc du district Cambrésis, alors que tout était à l'arrêt, il a continué à œuvrer avec ses arbitres, en visio, pour les tenir dans le coup. Il a aussi œuvré pour que tous les clubs de son district aient du gel hydroalcoolique. Ce monsieur est remercié et félicité pour tout ce qu'il fait, il s'agit de M. Olivier LEDUC.

M. Laurent LERICHE en profite, en tant que Président du District et de la présence à l'Assemblée Générale, pour mettre également à l'honneur M. LEDUC, pour le travail assidu qu'il a pu apporter au niveau des arbitres du Cambrésis. Il y a quelques années, en 2012, c'était à Caudry, il voulait arrêter et avait reçu une récompense pour les services qu'il avait rendu. Il a été motivé par le président actuel. Il est donc revenu au niveau de l'arbitrage et aujourd'hui cela a porté ses fruits. Pour cela, M. LERICHE voudrait lui remettre une petite récompense symbolique pour son courage et sa volonté par rapport à l'engagement qu'il a au niveau du district et de l'arbitrage. Il reçoit un bon de 50€ à Decathlon.

M. Olivier LEDUC prend la parole :

« Merci beaucoup, merci à tous d'être venu dans le Cambrésis, pour ceux qui me connaissent d'habitude j'ai trois, quatre pages à donner mais là je n'ai rien pris, j'ai fait comme Bruno, je n'ai pas préparé. Je voulais déjà remercier celui qui m'avait mis en place au niveau du Comité en tant que répartiteur du Cambrésis, bénévole, comme on le disait tout à l'heure, c'était M. Aïssa RACHEM et je voulais l'en remercier. Je voulais remercier aussi Rachid qui me donne un coup de main, parce qu'on m'a offert un insigne aujourd'hui par reconnaissance, et bien plus que toute rémunération possible, la reconnaissance pour moi est ce qu'il y a de primordial, donc merci à Rachid qui m'a donné un coup de main cette année.

J'en profite, pendant que Paul est là, pour remercier M. Mathieu HOSSELET qui nous donne aussi un coup de main au niveau des districts, de remercier le Comité du Nord, Dorianne qui nous a soutenu cette année par ses messages, de remercier le district Cambrésis avec Laurent et Didier Hochard, responsable de la CDO, qui sont là pour nous donner tous les coups de main possibles.

Pour cette saison, on a essayé de trouver des visios. Un arbitre HN, pour ne pas le citer Stéphane MONSIRE, qui est sur Evreux, qui nous a donné un coup de main, qui a donné du temps bénévolement pour accompagner nos arbitres, proposer des vidéos et puis des commentaires sur l'arbitrage. Et du coup avec Laurent on avait eu l'idée de mettre à l'honneur parce qu'on a fait une petite dizaine de séances alors on a invité tous les districts à se joindre à nous parce qu'on ne voulait pas garder ces visios que pour nous, donc on a invité tous les districts grâce à Rachid qui nous a aidés. Et Julien, Michael du Maritime et du Douaisis qui sont venus avec nous, nous apporter pas mal de jeunes arbitres, des jeunes, des anciens mais il n'y avait pas que des arbitres, il y avait aussi des entraîneurs pour pouvoir faire un échange parce que si on reste qu'entre nous, entre arbitres, ben voilà quoi... On avait des entraîneurs, on avait Rémy VALIN de Denain, Pierrick POUPET ancien capitaine de Denain qui est venu aussi à ces visios, donc on a pu échanger sur les positions des arbitres, les positions des entraîneurs et c'était vachement sympa. Et voilà, pour terminer, Laurent a préparé trois bons, car on avait eu l'idée de récompenser les trois jeunes en formation du district qui ont participé à quasiment toutes les visios. Ils étaient dispo, les dimanches matin, donc pour les remercier d'être venus avec nous, de participer, Laurent leur a également remis la possibilité d'avoir un bon Decathlon.

Merci à tous »

M. Laurent LERICHE appelle les trois jeunes pour recevoir leur récompense, Baptiste BRILLON, Clément CHOPIN et Lena ROBERT.

6 – RAPPORT FINANCIER

La parole est à M. DESRUMAUX qui rappelle que le rapport financier de la saison 2020/2021 et les dispositions financières pour la saison 2021/2022 ont été envoyé aux clubs pour lecture.

- Le total des produits : 991 875,23 euros,
- Le total des charges : 1 080 875,58 euros,
- Le résultat de l'exercice est négatif : 89 000,35 euros.

Le compte de résultats est annexé au présent Procès-Verbal.

M. DESRUMAUX revient sur les éléments suivants :

- Les licences sont passées de à 1 094 389€ à 851 529,58€
- Les amendes sont passées de 37 714€ à 52€
- La subvention départementale est passée de 18 470€ à 26 590€
- CNDS/ANS de 58 333 € à 39 083€, mais 36 750€ mis sur fonds dédiés car les actions n'ont pas été réalisées cette saison
- Les Aides fédérales sont passées de 18 607 € à 19 971€
- Les engagements sont passés de 70 327€ à 0€
- Les salariés ont été au chômage partiel une partie de la saison mais payés à 100% au lieu de 70%

7 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. LAGACHE représente pour la dernière année M.HOUDAER commissaire au compte titulaire de l'association car M HOUDAER a décidé de prendre sa retraite.

M. LAGACHE prend la parole :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels clos au 30 avril 2021 tels qu'ils vous ont été transmis.

Nous certifions donc que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} mai 2020 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de service interdit par le code de la déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations transmises dans les différents rapports.

Pour information, l'association a reçu au cours de cet exercice la somme de 65 000 € de subvention publique de fonctionnement et 3 000 € de subvention publique d'investissement.

J'arrêterai là pour le rapport du commissaire aux comptes, je préciserai effectivement, Mme la Présidente, que vous avez une première année un peu particulière pour votre présidence, avec un résultat qui est déficitaire de 89 000 €, mais comme vous le disiez dans votre discours, rebondir, je pense que, je n'ai aucune inquiétude, nous n'avons aucune inquiétude sur la capacité du Comité et du basket au sens général à rebondir dans les années à venir.

Merci de votre attention. »

En l'absence de question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du compte de résultats :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 15489

Quitus est donné au Trésorier Général, à l'unanimité, pour sa gestion financière.

Mme GRUSZCZYNSKI souligne que l'Assemblée Générale doit prendre acte de la démission de M. Didier HOUDAER en qualité de commissaire aux comptes de notre association, elle décide de nommer la société H4C SARL immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 429244049 siège au 247 rue Simon Volant 59130 LAMBERSART, représenté par M. Etienne LAGACHE, son gérant, en qualité de commissaire aux comptes titulaire à compter de l'exercice 2021-2022

Il est procédé au vote :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 15489

L'assemblée Générale décide de nommer M. Etienne LAGACHE en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

8 - BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

M. DESRUMAUX dresse le budget prévisionnel qui a été envoyé aux clubs pour lecture (*voir annexe*).

En l'absence de questions sur le Budget Prévisionnel, il est procédé au vote en vue de son adoption :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 15489

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

M. DESRUMAUX informe que pour la ré-affiliation, il ne faut pas régler par chèque ou autre, cela sera pris dans la facture de septembre 2021 avec un prélèvement le 15 octobre. De même que les licences du 1^{er} juillet au 15 septembre.

M. DESRUMAUX annonce que les dispositions financières pour la saison 2021/2022 sont les mêmes que la saison dernière.

Question de Daniel VANSTEENE du club de Coudekerque Branche AL : « On a beaucoup parlé du retour au jeu, et de toutes les actions qui pouvaient être menées. On a parlé du remboursement partiel des licences. Les clubs seront forcément confrontés à des difficultés pour composer certaines équipes dans certaines catégories et peut-être qu'il y aura nécessité, plus que les années précédentes, d'avoir recours aux licences T et dans ce sens, la licence T se retrouve pratiquement au prix d'une mutation. Je voulais faire part de mes regrets et savoir si éventuellement il y avait une possibilité de modifier cela. »

Mme GRUSZCZYNSKI répond : « Les licences T, nous n'avons pas le choix, c'est un barème fédéral donc on ne peut pas changer le barème »

M. DESRUMAUX ajoute : « Cette année nous avons pris en charge totalement les extensions (la Fédé, la Ligue et le Comité), il y en a pour 265 000 € et cela va venir en avoir sur la facture envoyée au mois de septembre. Et les licences T n'ont pas été facturées cette année, cela a été pris en charge par le Comité »

9 – LES COMMISSIONS :

En cette période de Covid, chaque commission ne passera pas au pupitre, c'est Melle LEFEBVRE qui va faire le rapport des Commissions et ensuite quelques commissions viendront pour éventuellement répondre aux questions ou pour présenter des décisions.

« Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de vous présenter un rapport moral fidèle des activités des différentes commissions de cette saison.

Mais que vous dire, alors que nous avons vécu une année inédite !

Pour mon premier rapport, j'ai décidé de vous présenter la saison 2020-2021 en 12 chiffres clés :

- 1, pour la première année de présidence pour Dorienne, qui prend le relais d'Alain Cattelle après tant d'années à la tête du département. Son comité est composé de 28 élus et 16 commissions pour mieux vous accompagner.
- 2, lancement du logiciel e-marque V2 qui est opérationnel. La CDO OTM composée de Sylvie, Cyril, Cédric et accompagnée par Rachid a d'ailleurs pu vous proposer 6 soirées de formation en visio, ce qui représente 250 connexions. Merci à eux pour leur investissement. J'en profite pour vous rappeler que vous pouvez toujours suivre l'une des formations qui a été enregistrée en allant sur la chaîne Youtube du CDNBB.
- 3, ce sont 3 garçons et 3 filles, représentant les clubs du Nord lors de la finale régionale du challenge benjamins, dont une jeune participera à la finale nationale qui se déroulera le 19 juin à Paris.
- 18, les licenciés de -18 ans n'auront plus besoin de certificat médical mais le simple fait de répondre, par la négative, au questionnaire de santé permettra de valider la licence sans devoir retourner chez le médecin. Attention, le certificat médical reste de rigueur pour une demande de surclassement.
- 26, -26 % de licenciés pour notre département cette saison. Au 29 mai 2021 nous étions 18 911 licenciés.

- 31, le 31 octobre, qui devait être la date de la reprise de nos championnats départementaux. Après de multiples scénarii prévus par les commissions sportives, (Marie-José/Grégory, Maxime/Samuel) la situation en a voulu autrement et cette saison sportive restera marquée d'une absence totale de championnat.
- 41, le nombre de salles qui redeviennent désignables cette année, grâce au travail de la commission salles et terrains (Jean-Michel). Attention cependant, il reste 24 salles qui sont toujours non désignables à ce jour.
- 77, le nombre de stagiaires pour les nouveaux Brevets Fédéraux (enfant, jeune et adulte), renommant les diplômes entraîneurs suite à une refonte cette année.
- 80, c'est le nombre de candidats arbitres qui ont passé leur examen. Même si les conditions étaient particulières, la CDO arbitre a su s'adapter en proposant un passage d'examen en ligne pour le qcm et des oraux en visio. Gageons que nos jeunes arbitres puissent retrouver très rapidement le chemin des terrains.
- 115 récompenses attribuées sur cette saison. Même si nous avons passé un long moment loin de nos salles, il apparaît important de pouvoir mettre en valeur les bénévoles, vos bénévoles qui œuvrent pour notre passion commune.
- 206, c'est le nombre de connexions lors des quatre visios proposées par Rachid sur les thématiques du renouvellement d'affiliation, de Hello Asso et de la e-licence. Si vous les avez ratées, une vidéo sera bientôt disponible sur la chaîne Youtube.
- 1556, le nombre de licenciés mini-basket dans 35 clubs différents qui participent à la Fête du mini-basket adaptée qui se déroule au sein des clubs dans le cadre du retour au jeu jusqu'au 27 juin.

Comme vous avez pu le constater, le CDNBB n'est pas resté inactif cette saison, même si son travail n'a pas pu aboutir sur de la compétition. Laissons la saison 2020-2021 derrière nous et espérons que juin soit de bon augure pour la saison à venir.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances. Profitez de vos proches et rendez-vous sur les terrains dès la rentrée.

Melle LEFEBVRE demande si les clubs ont des questions sur les rapports moraux reçus par mail et si les élus ont quelque chose à ajouter.

● **Commission SPORTIVE : Mme DEMEULEMESTER – M. DUTOIT (JEUNES)
MM. BAYART – SOETAERT (SENIORS)**

M. SOETAERT prend la parole :

« J'ai souhaité faire un Powerpoint pour expliquer un petit peu différentes étapes du retour au jeu. La volonté est de pouvoir reprendre le plus rapidement possible mais sans négliger le fait que les seniors sont restés 18 mois sans compétition, avec simplement quelques semaines d'entraînement entre les deux. La proposition est élaborée suite aux réunions de groupe de travail « reconquête des licenciés », groupe composé d'élus, des présidents de district et de clubs. Les avis de ces derniers ont été très importants pour l'élaboration de ce projet.

Possibilité pour ceux qui le souhaitent et qui sont prêts à reprendre dès le mois septembre. Pour ceux qui souhaitent attendre cela sera possible également avec une reprise de championnat sur une configuration normale de 5x5 début novembre. Pour ceux qui sont prêts pendant la préparation avant ce mois de nombre il y aura du 3x3 et la place pour l'organisation de tournois internes aussi dans vos clubs.

Le retour du sondage lancé le 28 mai est très positif car nous avons peur de perdre beaucoup d'équipes. Mais ce n'est pas la tendance de vos réponses et tant mieux. Beaucoup de personnes demandent un retour rapide pour retrouver les licenciés au plus vite. Toutefois il faut laisser le temps à tous de revenir, c'est aussi ce que demandent certains dans le sondage. C'est pourquoi la formule proposée se devait de ne pas être identique à ce qu'on a l'habitude de faire mais ne pas, non plus, trop s'en éloigner pour répondre aux attentes des licenciés.

Vous avez reçu aussi un cahier des charges pour déterminer les montées en cas de place vacante dans les niveaux supérieurs. Je rappelle que les réponses sont à donner pour le 20 juin. »

M. SOETAERT présente le projet avec une 1^{ère} partie : phase de retour au jeu, une 2^{ème} partie : une phase régulière des championnats et. Une 3^{ème} partie : les phases finales. Le Powerpoint est annexé au présent Procès-Verbal ainsi que le calendrier prévisionnel présenté.

Il est précisé que certaines dates peuvent être remises en cause en fonction de la Covid : Le recyclage arbitres pour lequel il y a encore quelques points d'interrogation et l'assemblée générale de l'année prochaine pour laquelle une date est prévue en espérant pouvoir la maintenir.

Question de Daniel VANSTEENE du club de Coudekerque Branche AL : « Je ne suis pas sûr d'avoir bien noté, j'ai noté engagement au 25 août, mais cet engagement au 25 août correspond à quoi ? A l'ouverture des matchs au 25 septembre ou à la compétition du 13-14 novembre ? »

M. SOETAERT répond : « Simplement la phase de retour au jeu au 25 septembre. »

M. VANSTEENE demande : « Il y aura une deuxième date d'engagement qui n'est pas défini ? »

M. SOETAERT : « Pas encore, il faut que l'on voit avec la Sportive Jeunes pour proposer une date. »

Intervention de Mme LEFEBVRE, secrétaire du District Maritime : « Le week-end de Pentecôte est depuis 30/40 ans, la date des finales de coupe du District Maritime, ça ne tombe pas bien du tout ! »

M. SOETAERT : « Quelles autres dates seraient possibles ? »

Mme LEFEBVRE : « Chacun son problème. »

M. SOETAERT précise que les calendriers du Département sont faits par rapport à eux de la FFBB et de la Ligue et les Districts font leur calendrier par rapport au Département.

Mme GRUSZCZYNSKI intervient en disant qu'effectivement le Département suit les dates de la Ligue.

Mme LEFEBVRE précise que jusqu'à maintenant il y a toujours eu moyen de s'entendre, de s'arranger, elle trouve cela dommage que les dates se court-circuitent et précise qu'ils ne pourront pas être des deux côtés. Ce problème s'est déjà produit il y a deux ans puisque le club devait organiser les finales départementales et les finales de coupe District.

Mme GRUSZCZYNSKI précise que ce ne seront peut-être pas les mêmes équipes qui seront appelées des deux côtés.

M. SOETAERT complète qu'il n'y a pas possibilité de faire autrement car il faut des week-ends pour les phases finales avant, après il y a des impératifs pour les assemblées générales.

Mme GRUSZCZYNSKI ajoute qu'il sera possible d'adapter les calendriers si une équipe se retrouve à jouer sur les deux finales.

En ce qui concerne la Sportive Jeunes, M. SOETAERT explique que pour les cadets, cela se passerait sur la même configuration que pour les seniors et après comme noté sur le calendrier, ce sera gestion totale des Districts pour la toute première partie de retour au jeu c'est-à-dire dès le 11 septembre pour ceux qui le veulent. Il est précisé également que les Districts ne travailleront pas forcément de la même façon mais les dates seront les mêmes.

La date du 11 septembre est prévue, est-ce que cette date pourra être gardée si jamais il y a le recyclage arbitre à cette date. Il faudra s'adapter et faire pour le mieux pour la reprise du jeu pour les équipes qui seront prêtes. Il y aura possibilité de s'engager en début de semaine pour pouvoir jouer le week-end suivant, mais avant le mercredi pour que des arbitres puissent être désignés.

La phase départementale « jeunes » commencera en janvier. Toute la première période sera laissée aux districts pour qu'il y ait moins de déplacements. L'objectif étant vraiment le retour au jeu avec le retour des équipes sur les terrains.

- **Commission 3X3 : Mme BABY (excusée) assistée de M. BAERT**

En l'absence de Mme BABY, c'est M. SOETAERT qui est chargé de communiquer sur le 3X3 :

« Dans le plan de développement FFBB 2024, le basket 3X3, discipline olympique depuis juin 2017, fait partie intégrante de ce projet. Depuis novembre 2018 la FFBB a lancé le championnat de club 3X3 au niveau départemental qui est accessible à tous les clubs. Au bureau fédéral d'avril 2021, la mise en place d'un championnat départemental 3X3 début septembre 2021 a été entérinée. Les journées ont été placées sur le calendrier sportif 2021/2022 pour commencer la mise en place de cette discipline au sein du CDNBB. Une fiche d'inscription vous sera envoyée courant juillet pour un retour mi-septembre qui nous permettra la mise en place de ces championnats. Le championnat est accessible aux catégories U13, U15, U18, seniors. Le CDNBB s'adaptera aux demandes pour ouvrir cette discipline aux catégories inférieures. Toutes les modalités de participation y seront jointes, règlement, nombre de joueurs autorisés à jouer, taille et poids des ballons etc... »

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter directement Mme BABY.

Le basket 3X3 est une forme de pratique innovante, digitalisée, la partie centrale de sa gestion est réalisée à partir de sites internet : 3X3FFBB.com, play.FIBA3X3.com, emfim3X3.com. Toutes ces nouvelles interfaces de communication basket seront expliquées aux clubs qui participeront au championnat club 3X3.

Afin de nous familiariser avec cette nouvelle pratique basket, nous pensons fortement à organiser une journée d'initiation.

Pour tout joueur souhaitant pratiquer le 3X3 hors championnat club, style street, nous avons la Superleague 3X3 FFBB GRDF et la Juniorleague 3X3 FFBB qui sont un circuit de tournoi libre d'inscription via la plateforme 3X3. Pour accéder à la troisième étape, l'Open plus organisé par les ligues régionales qui donnera accès à l'étape finale l'Open de France.

Pour vous donner une idée en réel de la pratique, nous vous attendons à Lille à partir du mardi 13 juillet jusqu'au samedi 17 juillet, qui accueillera la dixième édition de l'Open de France 3X3. Le programme est disponible sur FFBB 3X3. »

Question de Mme GARDIN du club de Tétèghem BC pour la Sportive Jeunes : « Pour récupérer les licenciés et le retour au jeu, est-ce qu'il est possible d'envisager la mixité en U13 ? »

Mme GRUSZCZYNSKI répond : « On a posé la question, parce que j'avais trouvé aberrant qu'en 3X3 la mixité était autorisée en U13 et en U15 donc j'avais posé la question à notre Secrétaire Général Fédéral qui m'a dit que ce n'était pas possible, qu'ils ont revu la question en bureau fédéral et la COMED (Commission des médecins) interdit la mixité en U13. Ce n'est pas de notre chef, car nous en avons parlé et que nous voulions être souples sur la mixité pour pouvoir jouer, mais cela se limitera aux poussins. »

Mme GARDIN ajoute que ça risque de pénaliser quelques clubs en sachant que dans son club il y a quatre filles qu'elle ne pourra pas faire jouer.

Mme GRUSZCZYNSKI propose une solution : participer au 3X3 : il faut moins de joueurs ou pourquoi pas faire une entente avec un club voisin qui aurait le même problème. L'entente peut se faire pour quelques semaines, quelques mois et après peut-être que les copines viendront, ce qui permettra aux deux clubs d'aller chacun de son côté, ou de faire la saison complète en entente. L'entente est une formalité simple pour le Département, à partir du moment où on se décide à le faire avant le début du championnat, ce n'est pas un problème. Il peut y avoir également la licence T.

- **Commission TECHNIQUE : Mme COESTIER
M. VANCOILLIE assistés de MM. PUIGCERBER et DEPLANQUE**

Mme GRUSZCZYNSKI annonce qu'il y a les CTF (Cédric et Ludovic) avec nous dans la salle et propose que l'un d'entre eux nous parle des jeunes. M. DEPLANQUE prend la parole : « Bonjour à tout le monde, Ludovic et moi tenions à préciser que suite aux différents regroupements de sélection de septembre à novembre, avec pour objectif de préparer le tournoi inter-comités, qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu, on avait défini deux équipes de dix pour les garçons et les filles et suite à ces rassemblements, certaines ont participé aux tests de détection de pré-sélection pour le pôle. On tenait à mettre à l'honneur pour les filles Louise LIENARD et Alice POTIER du BLM Lambersart, Awa MASSAMBA de Wasquehal Fémina B, Maureen CARRU de Dunkerque MBC, félicitations aux filles, à leur club et à leurs différents formateurs et pour les garçons, Anthyme LORTHIOIR de Wasquehal Flash B, Louka MAQUET de Templeuve LP, Louka LETAILLEUR de Gravelines Basket GFBCM et Arthur BOESPFLUG de Denain Voltaire ASCVPH, félicitations à eux, à leur club et à leurs différents formateurs. Bravo à eux. »

- **Commission SALLES ET TERRAINS : M. BRANDT**

« Dernièrement, vous avez reçu un mail de Rachid vous indiquant que votre salle était souvent en défaut documentaire. Aujourd'hui, 280 salles dans le Département du Nord sont recensées. Sur les 280 salles, 208 sont non-conformes. Non-conforme, c'est-à-dire qu'on ne peut pas jouer dedans si nous, FFBB, on déclare des matchs dans ces salles, on n'est pas sûr que vous soyez en conformité avec la réglementation française du sport. Il faut savoir que ce n'est pas nous qui faisons les règles, c'est bien l'Etat. Aujourd'hui, on vous demande de nous fournir le PV de sécurité et le test d'effort ou les essais de charge. Le PV de sécurité va permettre de voir le type de la salle (X pour le sport), la catégorie (1,2, 3, 4 ou 5).

En fonction de cette catégorie, on va pouvoir déterminer un nombre de personnes autorisées à entrer dans la salle et on va pouvoir voir la périodicité des vérifications. Toutes les salles ont une périodicité sauf les catégories 5 qui sont vérifiées une seule fois et valable à vie mais elles ne peuvent contenir que 50 personnes.

Quand une salle est déclarée avec un avis défavorable, la municipalité peut donner un avis favorable pour l'utilisation de cette salle. Elle s'engage à répondre aux exigences de la commission de sécurité d'arrondissement de la préfecture à délivrer ou dire que les réparations ont été faites et on ne refait pas passer la commission.

On va vous montrer également différents tests d'effort, ce sont des organismes professionnels qui gèrent cela. Certains vont donner un plan avec les références des paniers sur la salle et vont vous dire si le panier est satisfaisant ou pas, une charge de 320 kilos est placée sous le panier ce qui va déterminer, en fonction de sa déformation, s'il peut être maintenu en service ou pas. Dans les exemples, vous allez voir trois PV conformes et un dernier qui ne dit pas si le panier est satisfaisant ou pas.

Il y a 8 salles H3, 56 salles H2, 76 salles H1, 138 salles non classées. Il faut savoir que quand vous engagez des équipes en championnat, suivant le règlement FFBB, si votre salle est non classée vous n'avez pas l'autorisation de jouer dedans, elle sera non désignable. Quand vous allez sélectionner ou enregistrer une équipe, vous n'aurez pas de salle pour la faire jouer.

Quand les documents sont fournis, on va procéder à un classement de ces salles et surtout les salles non classées. Tous ces éléments vont être remplis sur un fichier FBI, vous n'y avez pas accès entièrement, mais il faut savoir que quand les gens rentrent les championnats, ils ont accès.

Quand on fait le classement d'une salle, on va remplir un e-dossier. C'est un document qui permet de prendre les informations de votre ville, la salle, son enregistrement et il va permettre de déterminer les différents relevés effectués. (Terrain, éclairage, nombre de vestiaires). Pour faire ces relevés, il faut à peu près deux heures pour faire l'évaluation d'une salle.

Une fois les vérifications faites, on va pouvoir voir le document e-dossier classement rempli qui vous sera transmis, aux présidents de club ou correspondants. A côté vous avez l'annexe 12 qui est une imposition de la FFBB et celle-ci sera renvoyé avec la proposition de classement (H1, H2 ou H3) en fonction du niveau de jeu et ce qui est conforme (en vert) ou non conforme mais le club ou la mairie peut le mettre en évidence facilement (en jaune) et ce qui sera en rose ou en rouge c'est que la salle est non conforme dans le sens où les modifications ne sont pas possibles.

Si on demande de faire le classement de salle, c'est parce qu'en tant que Président de club vous êtes responsables de tout ce qui peut s'y produire. Si un panier est cassé, par exemple, l'organisme de contrôle demande de mettre le matériel « hors-jeu », ils ne sont pas habilités à dire que ce n'est pas conforme et d'interdire l'accès à la salle. C'est la mairie qui doit définir si on peut ou pas utiliser ce panier.

Ces documents sont demandés par la FFBB suite à l'office du sport parce qu'il y a eu beaucoup trop d'accidents dans les salles de sport. »

Mme GRUSZCZYNSKI ajoute que M. BRANDT essaie d'attirer l'attention sur la responsabilité des clubs et qu'il serait dommage que des officiels ne puissent pas être désignés parce que la salle n'est pas homologuée.

Question de Daniel VANSTEENE de Coudekerque Branche AL : « Je suis toujours agacé de ce discours, je comprends, on est responsable mais moi si j'écoute ce discours j'arrête tout parce que lorsque j'ai besoin d'une modification dans mon club, je dois harceler la mairie pendant cinq, six, sept ans pour avoir un petit quelque chose. Donc qu'est-ce que je peux faire, si la ville ne fait pas le boulot ? Est-ce que je peux voir la préfecture ou quel organisme supérieur je peux contacter pour me dédouaner, moi, montrer que j'ai fait mon boulot ou alors on arrête complètement le basket. Je n'ai pas de panier qui pendouille, je vous rassure mais j'ai quand même alerté la mairie pendant des années parce que je trouvais que le panier était bizarrement attaché, tous les ans, voire deux fois par an. Je veux bien être responsable mais si on commence à me foutre la trouille, je mets la clé sous la porte, j'arrête parce que j'ai besoin de savoir vers qui je peux me retourner à partir du moment où ça appartient à la mairie et que la mairie ne fait pas le boulot. »

Mme GRUSZCZYNSKI dit que c'est la mairie qui est responsable.

M. BRANDT précise que le président est responsable par rapport à son club, et que le club va se retrancher vers la mairie s'il y a des réparations à faire et qui n'ont pas été faites.

M. VANSTEENE ajoute qu'il y a certaines choses que l'on peut ne pas voir et que nous n'avons pas, tous les ans, un document qui dit que les paniers ont été contrôlés, le service des sports dit que oui, mais ce n'est pas transmis au président.

M. BRANDT annonce que la vérification périodique se fait tous les deux ans, si le panier n'est pas conforme, la mairie en est consciente puisque c'est elle qui reçoit le rapport. Le contrôle est fait par un organisme de contrôle. Depuis 2016, c'est une loi qui a été voté par le ministère des sports pour obliger les mairies à faire vérifier les installations.

M. VANSTEENE regrette, que s'il y a beaucoup d'accidents en France, il n'existe pas une organisation nationale qui permette à des présidents de club de signaler tous les dysfonctionnements et que cet organisme puisse interpellier la mairie pour éviter ces accidents.

Mme GRUSZCZYNSKI conclut en disant que c'est le maire qui est responsable des installations.

En l'absence d'autres interventions, il est procédé au vote en vue de l'adoption des Rapports Moraux des différentes Commissions :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 15489
Les rapports moraux des différentes commissions sont adoptés à l'unanimité

Avant le discours de clôture, Mme GRUSZCZYNSKI donne la parole à M. MERLIOT :

« Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Je suis vraiment ravi d'être parmi vous, d'autant plus ravi que cette Assemblée Générale se déroule en présentiel et ça fait vraiment du bien de se retrouver tous ensemble.

Reste à espérer que l'avenir sera plus rose et que l'on n'aura pas à vivre deux saisons comme les précédentes, parce que je pense que le sport et le basket en particulier ne survivrait pas à une troisième saison chaotique.

J'ai aujourd'hui une double casquette, celle de Président de la Ligue des Hauts-de-France mais surtout celle de représentant de la FFBB, puisque Jean Pierre Siutat m'a demandé en tant que membre du bureau fédéral de le représenter lors de votre AG.

Je ne vais pas vous parler de la ligue, nous le ferons le 26 à Bapaume, mais simplement vous faire passer le message du Président Fédéral.

Il m'a demandé de vous parler de la gestion de la crise sanitaire qui se résume en 4 volets :

- Volet sanitaire avec le strict respect des mesures gouvernementales et l'application des protocoles sanitaires, très contraignants sur le Haut Niveau. A titre d'exemple, les arbitres de JE et de PROB ont dû passer un test PCR toutes les semaines depuis le mois de septembre.
- Volet sportif avec en mars la décision de l'arrêt définitif des compétitions hormis le Haut Niveau et la mise en œuvre d'une mesure transparente pour remplacer les équipes qui ne se réengageraient pas, mesure appelée des PLACES RESERVEES.
- Volet économique. Il faut savoir que la Fédération est passée d'un budget de 38 à 28 millions d'€, soit une perte de 10 millions, 5 millions à cause de la perte de licenciés et 5 millions de remboursement des extensions et des engagements.
- Volet social et la grosse crainte qui est la perte des bénévoles dans les clubs et du nombre d'arbitres. Un travail collectif sur un plan de relance est nécessaire.

Quelques mots sur le PSF : le montant global de la subvention est passé de 2 à 3 millions d'euros. Le nombre de clubs ayant déposé un dossier étant légèrement supérieur sur le territoire national à celui de la saison dernière, par contre celui des Hauts de France reste faible (Nord 10 dossiers en 2020/2021 et 13 en 2021/2022)

Je salue la présence dans la salle de Michel DORMIEU qui gère la commission régionale PSF.

En ce qui concerne le PASS'Sport, 100 millions d'€ ont été débloqués par l'état pour une aide de 50 € à la prise de licence chez les jeunes de 6 à 18 ans, reste à en définir les modalités.

Enfin le Président me dit de vous rappeler que

- la France accueillera une partie de l'EURO FEMININ du 17 au 23 juin à Strasbourg,
- la France sera présente aux JO de TOKYO en 5X5 masculin et féminin et en 3x3 féminin,
- nous organisons l'EURO 3X3 au TROCADERO en septembre
- nous participerons aux compétitions internationales de jeunes.

Enfin et cela nous concerne dans le nord, l'OPEN DE France 3X3 se déroulera à Lille du 13 au 17 juillet avec tout un tas d'animations satellites comme le basket santé découverte, du basketonik, du micro basket, des concours de shoot.

Autre info, il y a le projet de fidélisation du mini-basketteur, la fédération va offrir un bracelet de couleur en octobre de cette année. C'est un projet d'envergure qui coûte environ 200 000 euros à la FFBB, mais je pense que c'est intéressant de fidéliser l'ensemble des mini-basketteurs surtout avec la période que nous traversons.

Je vous donne rendez-vous le 26 à Bapaume pour l'AG de la ligue.

Merci de votre attention. »

10 – DISCOURS DE CLOTURE

« Mesdames, Messieurs,

Notre Assemblée Générale va se terminer.

Nos échanges et vos idées vont alimenter le travail des commissions.

Je souhaite simplement que nous continuions à travailler dans la meilleure entente possible, en essayant toujours de trouver des solutions quand les problèmes arrivent.

La coopération entre les clubs, les districts et le Comité est de plus en plus importante, essentielle, incontournable si on veut un retour au jeu réussi, si on veut continuer à progresser, à être de plus en plus performant et à faire de notre basket nordiste une référence. »

Bon retour chez vous et bonnes vacances. »

Pour le C.D.N.B.B.,
La Présidente,
Dorienne GRUSZCZYNSKI

la Secrétaire Générale,
Aurore LEFEBVRE

Pièces annexées au présent Procès-verbal :

- Procès-verbal de vérification des quorums de l'Assemblée Générale,
- Bilan financier de la saison 2020/2021,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Budget Prévisionnel pour la saison 2021/2022,
- Powerpoint Projet de reprise des championnats,
- Calendrier prévisionnel pour la saison 2021/2022,
- Récompenses saison 2020-2021



Secrétariat Général

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Le 12 juin 2021 à ESCAUDOEUVRES

1 – nombre de clubs affiliés : 157

Nombre de clubs représentés : 111

2 – nombre total de voix : 18828 voix (quorum : 9415)

Nombre de voix représentées : 15489

111 clubs sur 157 possibles étant représentés, disposant de 15489 voix sur 18828 possibles, le quorum est atteint.

Conformément à l'article 16.8 des Statuts du Comité Départemental du Nord de Basket Ball, l'Assemblée Générale des Clubs peut valablement siéger.

Fait à ESCAUDOEUVRES, le 12 juin 2021

La secrétaire générale

Aurore LEFEBVRE

Copie : Archives

30 rue Albert Hermant
CS 50 101 59 133 PHALEMPIN
Tél. 03 20 16 93 70 puis 2
Fax 0 320 581 323
Nordbasketball.org
cdnbb@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2021

	du 01/05/20 au 30/04/21	Pourcentage
PRODUITS		
Ventes de marchandises	675,25	0,08
Production vendue	887 051,52	99,92
Subventions d'exploitation	65 673,33	7,40
Autres produits	21 985,37	2,48
Total	975 385,47	109,87
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	8 599,00	0,97
Variation de stock (m/ses)	329,34	0,04
Autres achats & charges externes	839 371,17	94,55
Total	848 299,51	95,56
MARGE SUR M/SES & MAT	127 085,96	14,32
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	7 918,48	0,89
Salaires et Traitements	90 756,29	10,22
Charges sociales	71 294,08	8,03
Amortissements et provisions	62 408,16	7,03
Autres charges	56,06	0,01
Total	232 433,07	26,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	-105 347,11	-11,87
Produits financiers	6 217,76	0,70
Résultat financier	6 217,76	0,70
RESULTAT COURANT	-99 129,35	-11,17
Produits exceptionnels	10 272,00	1,16
Charges exceptionnelles	143,00	0,02
Résultat exceptionnel	10 129,00	1,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	-89 000,35	-10,03

Didier HOUDAER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
247 rue Simon Vollant 59130 LAMBERSART Tel : 03 20 05 89 00

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX **COMPTES SUR LES COMPTES** **ANNUELS CLOS LE 30/04/2021**

A l'assemblée générale de l'association **COMITE DU NORD DE BASKET BALL**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

D4

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association prend la décision depuis plusieurs années déjà de considérer les subventions d'investissement reçues comme finançant des biens renouvelables à la charge du financeur. Elle constate ainsi des quotes-parts de ces subventions dans son compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

L'association a reçu au cours de cet exercice la somme de 65 673 € au titre de subventions publiques de fonctionnement et 3 000 € au titre de subventions publiques d'investissements.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

du

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait sur sept pages dont quatre pages d'annexes,
Fait à 59-LAMBERSART, le 3 juin 2021.

Didier HOUDAER,
Commissaire aux comptes,



Didier HOUDAER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
247 rue Simon Vollant
59130 LAMBERSART
Tél. : 03 20 05 89 00

**RAPPORT SPÉCIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
DE L'ASSOCIATION COMITE
DU NORD DE BASKET BALL
EXERCICE CLOS
LE 30 AVRIL 2021**

Didier HOUDAER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
247 rue Simon Vollant
59130 LAMBERSART
Tél. : 03 20 05 89 00

COMITE DU NORD DE BASKET BALL
30 RUE ALBERT HERMANT 59133 PHALEMPIN

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, en vertu de l'article L. 612-5 du Code de Commerce, reproduit ci-après, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il ne m'a pas été donné avis de conclusion de convention.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

.../

34

Didier HOUDAER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
247 rue Simon Vollant
59130 LAMBERSART
Tél. : 03 20 05 89 00

/...

Article L. 625-12 du Code de Commerce qui dispose que "Le représentant légal ou, s'il en existe un, le commissaire aux comptes d'une personne morale de droit privé non commerçante ayant une activité économique ou d'une association visée à l'article L. 612-4 présente à l'organe délibérant ou, en l'absence d'organe délibérant, joint aux documents communiqués aux adhérents un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre la personne morale et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social (...)".

Fait sur deux pages,

À 59-Lambersart, le 3 juin 2021.

Didier HOUDAER,
Commissaire aux comptes,



BILAN AU 30 AVRIL 2021

	ACTIF N		N-1	PASSIF N		N-1
	BRUT	AMOR ET DEP	NET			
ACTIF IMMOBILISE				FONDS PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				FONDS PROPRES SANS DROIT DE REP.	1 585 581,93	1 511 289,61
				RESULTAT	-89 000,35	69 942,32
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				SITUATION NETTE	1 496 581,58	1 581 231,93
TERRAIN	13 887,67		13 887,67			
IMMEUBLE SIEGE	820 270,03	225 980,82	594 289,21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 500,00	14 300,00
MATERIEL	133 335,22	116 448,83	16 886,39	QP VIREE AU Cpte RESULTAT	-12 083,33	-7 450,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				SUBVENTION D'INVEST. NETTES	3 416,67	6 850,00
TITRES IMMOBILISES	54 502,00		54 502,00	TOTAL :	1 499 998,25	1 588 081,93
TOTAL :	1 021 994,92	342 429,65	679 565,27	FONDS REPORTEES ET DEDIES		
ACTIF CIRCULANT				FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	26 750,00	0,00
STOCK	6 065,27		6 065,27	TOTAL :	26 750,00	0,00
CREANCES				PROVISIONS		
ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	13 337,91		13 337,91	INTERETS COURUS A RECEV	0,00	566,67
CREANCES DOUTEUSES	2 684,30		2 684,30	CAP LICENCES/ASSURANCES	18 134,16	156 000,00
AUTRES CREANCES	2 076,21		2 076,21	IMPOTS A PAYER	56,67	56,67
VMP COMPTE EPARGNE/BONS	1 157 593,29		1 157 593,29	PROVISION CONGES PAYES	15 419,50	14 378,45
VMP TITRES OPCVM OBLIG	50 000,00		50 000,00	PROV. CHARGES SUR CONGES PAYES	7 343,17	6 963,11
DISPONIBILITES - BANQUES	84 479,50		84 479,50	AUTRES DETTES	0,00	511,60
INTERETS COURUS A RECEVOIR	566,67		566,67	CHARGES A PAYER	277 000,00	47 000,00
TOTAL :	1 316 803,15		1 316 803,15	TOTAL :	317 953,50	225 476,50
				DETTES		
				PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	151 666,67	171 000,00
				TOTAL :	151 666,67	171 000,00
TOTAL GENERAL			1 996 368,42		1 996 368,42	1 984 558,43

COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

E tats de synthèse au 30/04/2021

	du 01/05/20 au 30/04/21	Pourcentage
PRODUITS		
Ventes de marchandises	675,25	0,08
Production vendue	887 051,52	99,92
Subventions d'exploitation	65 673,33	7,40
Autres produits	21 985,37	2,48
Total	975 385,47	109,87
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	8 599,00	0,97
Variation de stock (m/ses)	329,34	0,04
Autres achats & charges externes	839 371,17	94,55
Total	848 299,51	95,56
MARGE SUR M/SES & MAT	127 085,96	14,32
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	7 918,48	0,89
Salaires et Traitements	90 756,29	10,22
Charges sociales	71 294,08	8,03
Amortissements et provisions	62 408,16	7,03
Autres charges	56,06	0,01
Total	232 433,07	26,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	-105 347,11	-11,87
Produits financiers	6 217,76	0,70
Résultat financier	6 217,76	0,70
RESULTAT COURANT	-99 129,35	-11,17
Produits exceptionnels	10 272,00	1,16
Charges exceptionnelles	143,00	0,02
Résultat exceptionnel	10 129,00	1,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	-89 000,35	-10,03

58

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2021

	du 01/05/20 au 30/04/21	Pourcentage
- 61850000 Frais d'organisation	13 387,61	1,51
- 62100000 Personnel extérieur à l'association	129,60	0,01
- 62210000 Frais gestion ticke restaurant	491,87	0,06
- 62260000 Honoraires	2 494,35	0,28
- 62261000 Honoraires GEPSAL	1 130,00	0,13
- 62340000 Cadeaux	415,49	0,05
- 62380000 Dons	1 825,25	0,21
- 62441000 Déplacement La Poste	1 604,70	0,18
- 62510000 Voyages et déplacements	18 138,48	2,04
- 62510001 Frais ag ffb	513,78	0,06
- 62530000 Hébergement stage	2 579,12	0,29
- 62570000 Réceptions	7 374,40	0,83
- 62610000 Frais de télécommunication	6 413,55	0,72
- 62630000 Affranchissements	1 145,08	0,13
- 62640000 Téléphone	98,11	0,01
- 62700000 Services bancaires et assimilés	1 273,98	0,14
- 62810000 Cotisations (Activité économique)	49,50	0,01
Autres achats & charges externes	839 371,17	94,55
Total	848 299,51	95,56
MARGE SUR M/SES & MAT	127 085,96	14,32
CHARGES		
- 63330000 Partic ⁿ formati ⁿ profess continue	3 155,98	0,36
- 63512000 Taxes foncières	3 825,50	0,43
- 63580000 Impots divers	937,00	0,11
Impôts, taxes et vers. assim.	7 918,48	0,89
- 64110000 Salaires, appointements	139 068,77	15,67
- 64120000 Provision / Congés Payés	1 041,05	0,12
- 64140000 Indemnités tous champ. confondus	-49 353,53	-5,56
Salaires et Traitements	90 756,29	10,22
- 64510000 Cotisations à l'URSSAF	43 584,00	4,91
- 64530000 Caisses de retraite et de prévoyanc	13 407,92	1,51
- 64580000 Cotisations autres org sociaux	1 608,30	0,18
- 64750000 Médecine de travail, pharmacie	456,89	0,05
- 64810000 Tickets restaurant	7 048,21	0,79
- 64880000 Stage personnel	3 792,00	0,43
- 64880001 Chq cadeau Noel salarié	1 396,76	0,16
Charges sociales	71 294,08	8,03
- 68110000 Dotations / amortissements des immo	32 331,90	3,64
- 68173000 Dépréciation de Stock	3 326,26	0,37
- 68940000 Report en Fonds dédiés	26 750,00	3,01
Amortissements et provisions	62 408,16	7,03
- 65440000 Créances des exercices antérieurs	56,06	0,01
Autres charges	56,06	0,01
Total	232 433,07	26,18

Dy

Page n°2

FFBB - CD NORD

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2021

	du 01/05/20 au 30/04/21	Pourcentage
RESULTAT D'EXPLOITATION	-105 347,11	-11,87
- 76110000 Revenus des titres de participation	6 190,21	0,70
- 76800000 Pénalité de retard	27,55	
Produits financiers	6 217,76	0,70
Résultat financier	6 217,76	0,70
RESULTAT COURANT	-99 129,35	-11,17
- 77200000 Produits sur exercices antérieurs	1 188,67	0,13
- 77700000 Quote part subv virée au ct	2 083,33	0,23
- 77800000 Autres produits exceptionnels	7 000,00	0,79
Produits exceptionnels	10 272,00	1,16
- 67200000 Charges sur exercices antérieurs	143,00	0,02
Charges exceptionnelles	143,00	0,02
Résultat exceptionnel	10 129,00	1,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	-89 000,35	-10,03

24

**Association COMITE DU NORD DE BASKET BALL
59133 PHALEMPIN**

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 996 368 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 991 875 Euros et dégageant une perte de 89 000 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

Les compétitions n'ont pas pu avoir lieu durant la saison 2020-2021.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Points d'attention

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires : baisse de 50 % des produits car les compétitions sportives n'ont pas pu avoir lieu.
- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'affaires : diminution de 14 % des subventions d'exploitation reçus.

Au cours de l'exercice, notre nombre de licenciés a été stable par rapport à la saison précédant.

Suite à la crise du coronavirus, la saison a été suspendue en mars 2020. Les salariés ont été placés en chômage partiel. Compte tenu de la reprise programmée du championnat à la rentrée prochaine et des fonds propres de l'association, à ce jour, aucun risque n'est identifié sur la poursuite d'exploitation.

Dy



CHARGES PREVISIONNELLES 2021/2022

N° Compta Générale	Libellé	PREVISIONNEL
	ACHATS	
	FOURNITURES D UTILITES	
60611000	Electricité	2 980,00 €
60612000	Eau	300,00 €
60630000	Fournitures d'entretien	3 800,00 €
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	
60640000	Papier enveloppesetc...	10 000,00 €
60680000	consommables et petits matériels informatiques	1 500,00 €
	MEDAILLES ET TROPHÉES RECOMPENSES	
60750000	Médailles et trophées	34 000,00 €
	EQUIPEMENT PETIT MATERIEL SPORTIF	
60660000	Equipements sportifs	30 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	82 580,00 €
	SERVICES EXTERIEURS	
	LOCATIONS	
61350100	Locations photocopieurs	8 000,00 €
61350200	Locations machine à affranchir et telephone	3 300,00 €
61320000	Location de salles	3 000,00 €
	ENTRETIEN ET REPARATIONS	
61510000	Entretien sur biens mobiliers	2 000,00 €
61510000	Entretien sur biens immobiliers	3 000,00 €
61520000	Maintenance Incendie	1 000,00 €
61520000	espaces verts	2 300,00 €
	ASSURANCES	
61620000	Assurance incendie accidents risques divers	2 000,00 €
	DOCUMENTATION	
61810000	Documentation générale	7 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	31 600,00 €
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
	HONORAIRE	
62260000	honoraire avocat/ commissaire aux comptes	2 600,00 €
	CADEAUX DONS	
62380000	Dons Cadeaux	2 000,00 €
	DEPLACEMENT	
62441000	Deplacement La Poste	1 600,00 €
62510002	Déplacement membres et commissions	25 000,00 €
62510003	Depl selection encadrement personnel	17 000,00 €

62510000	ag ffbb	2 000,00 €
62510000	Essence et péage véhicule service	1 000,00 €
	RECEPTIONS	
62570000	Réceptions	16 000,00 €
	FRAIS DE COMMUNICATION	
62630000	Affranchissements	4 000,00 €
62640000	Téléphone	3 500,00 €
	COTISATIONS	
62810000	Cotisation CDOS	500,00 €
62810000	Cotisations diverses	- €
	FRAIS DIVERS	
62261000	gepsal	1 700,00 €
62700000	Frais et services bancaires	1 300,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	78 200,00 €
	IMPOTS ET TAXES	
63110000	Taxe sur les salaires	- €
63330000	Taxe formation continue au personnel afdas	4 000,00 €
63512000	Taxe foncière	4 000,00 €
63580000	Divers	1 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	9 000,00 €
	CHARGES DE PERSONNEL	
64110000	Rémunération du Personnel	140 000,00 €
64510000	URSSAF	65 000,00 €
64530000	Retraite et prévoyance	17 000,00 €
64750000	Médecine du travail Pharmacie	1 000,00 €
64810000	Tickets restaurant	8 000,00 €
64580000	Cotisations autres org sociaux	2 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	233 000,00 €
	REVERSEMENTS & AIDES DIVERSES	
61100000	FFBB LIGUE licences	468 000,00 €
61100001	FFBB LIGUE mutations	38 000,00 €
61100002	FFBB LIGUE affiliations	31 000,00 €
61100007	Caisse arbitrage	425 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	962 000,00 €
	ORGANISATION D'EVENEMENTS	
61850000	manifestations (5x5,inter district,finales.....)	20 000,00 €
62530000	camp de printemps	- €
62530000	formation(animateurs initiateurs stages arbitres)	15 000,00 €
61850000	Frais arbitrage	2 000,00 €
62530000	hébergement repas sélection	15 000,00 €
62530001	Crédit Formation	- €
	TOTAL RUBRIQUE	52 000,00 €
	CHARGES DIVERSES	
67800000	Charges diverses	- €
	TOTAL RUBRIQUE	- €
	PERTES SUR CREANCES	

65440000	Pertes sur créances irrécouvrables	- €
	TOTAL RUBRIQUE	- €
	CHARGES FINANCIERES	
66110000	Intérêts d'emprunts	- €
	TOTAL RUBRIQUE	- €
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
67200000	Charges sur exercice antérieur	- €
67500000	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	- €
67800000	Charges exceptionnelles diverses	
	TOTAL RUBRIQUE	- €
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	
68110000	Dotations aux amortissements	36 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	36 000,00 €
	TOTAL DES CHARGES	1 484 380,00 €



PRODUITS PREVISIONNELS 2021/2022

N° Compta Générale	Libellé	PREVISIONNEL
AFFILIATIONS		
70600001	affiliations	34 000,00 €
70600002	frais de gestion	33 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	67 000,00 €
LICENCES - MUTATIONS - LICENCE T		
70611000	licences/ assurances	639 000,00 €
70611000	mutations	57 000,00 €
70614000	licences T	1 000,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	697 000,00 €
COMPETITIONS		
70621000	engagements	55 000,00 €
70628001	pénalités financières sportives	5 000,00 €
70628002	pénalités financières discipline	5 000,00 €
70628003	dérogations	6 000,00 €
70628004	participation frais arbitrage/délégué	1 000,00 €
70628005	homologation tournois	100,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	72 100,00 €
PARTENARIAT		
70630000	crédit mutuel	700,00 €
	TOTAL RUBRIQUE	700,00 €
PRODUITS DIVERS		
AIDES FEDERALES		
75801001	championnats nationaux	- €
75801002	traitement des licences	- €
75801003	assemblée générale	800,00 €
75801004	divers	- €
PARTICIPATIONS STAGIAIRES		
70880000	formation "entraîneurs "	10 000,00 €
70880002	stages arbitres/forum	8 000,00 €
70880001	camps	- €
	SUBVENTIONS	- €
74000000	ANS PSF	26 750,00 €
74000001	Conseil Départemental	25 000,00 €
74000003	Conseil Départemental (village sports)	4 030,00 €
74000000	A N S emploi	7 000,00 €
	PRODUITS DIVERS	

70300000	imprimés	- €
70300001	port payé clubs et districts	- €
79100000	cpam/prévoyance	- €
70300006	caisse arbitrage	425 000,00 €
TOTAL RUBRIQUE		506 580,00 €
REVENUS FINANCIERS		
76110000	intérêts	4 000,00 €
76800000	penalités de retard	- €
TOTAL RUBRIQUE		4 000,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77130000	Libéralités reçues	0,00 €
77700000	Quote part subv virée au cpte résultat	0,00 €
77800000	Aide LRNPDC siège	7 000,00 €
77200000	Produits sur exercices antérieurs	
TOTAL RUBRIQUE		7 000,00 €
REPRISE AMMORTISST - PROVISIONS		
78174000	Reprise pour dépréciation de créances	0,00 €
TOTAL RUBRIQUE		0,00 €
TOTAL DES PRODUITS		1 354 380,00 €

PRELEVEMENT SUR FONDS PROPRES

130 000,00 €



*SPORTIVE
SENIORS*

PROJET DE REPRISE DES CHAMPIONNATS SENIORS

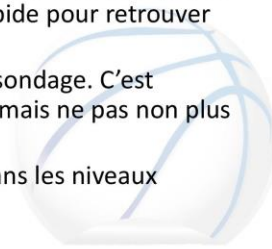
Plus Haut !

Plus Fort !

Plus Sport !

Introduction

- Volonté de pouvoir reprendre le plus rapidement possible mais sans négliger le fait que les seniors sont restés 18 mois sans compétition avec simplement quelques semaines d'entraînement entre deux !
- Proposition élaborée suite aux réunions du groupe de travail « reconquête des licenciés », groupe composé d'élus et de présidents de districts et de clubs. Les avis de ses derniers ont été très importants pour l'élaboration de ce projet.
- Possibilités, pour ceux qui le souhaitent et qui sont prêt, de reprendre dès septembre.
- Pour ceux qui souhaitent attendre c'est possible également :
 - Reprise d'un championnat « normal » de 5x5 début novembre
 - Reprise en 3x3 dès la mi-octobre
 - Organisation de tournois internes qui manquent aux clubs
- Retour du sondage lancé le 28/05 très positif car nous avons peur de perdre beaucoup d'équipes mais ce n'est pas la tendance de vos réponses et c'est tant mieux ! Beaucoup de personnes demandent un retour rapide pour retrouver les licenciés.
- Toutefois il faut laisser le temps à tous de revenir, c'est aussi ce que certains demandent dans le sondage. C'est pourquoi la formule proposée se devait de ne pas être identique à ce qu'on a l'habitude de faire mais ne pas non plus trop s'en éloigner pour répondre aux attentes des licenciés.
- Mise en place d'un cahier des charges pour déterminer les montées en cas de places vacantes dans les niveaux supérieurs.



Présentation du projet

- 1^{ère} Partie : Phase « RETOUR AU JEU »
- 2^{ème} Partie : Phase régulière des championnats
- 3^{ème} Partie : Phase finale



Phase « Retour au jeu »

- Poules de 4 équipes.
- Formule en matchs aller/retour.
- Début de ce mini-championnat le week-end des 25 et 26 septembre.
- Engagements à retourner pour le 25 août.
- Frais d'engagements gratuits.
- Dérogations gratuites jusqu'à 10 jours avant la date du match (avec accord du club adverse bien évidemment).
- Pas de montées ni de descentes lors de cette phase mais un jeu de maillots à gagner pour le 1^{er} de chaque niveau.
- La priorité est le RETOUR AU JEU ! Redonnons l'envie de jouer à nos licenciés.



Phase régulière des championnats

- Reprise d'un championnat dit « classique ».
- Début de ce championnat le week-end des 13 et 14 novembre.
- Championnat en poule de 10 au lieu de 12 habituellement.
- Reprise des frais d'engagements et dérogations comme sur les saisons précédentes.
- Championnat 3x3 proposé sur des journées où il n'y a pas de journée 5x5. Le but est de proposer aux licenciés une offre continue. Si on veut jouer on peut ! 5x5 ou 3x3.
- Fin de championnat 5x5 le week-end du 30 avril et 1^{er} mai.
- Montées et descentes pour 2022 – 2023 attribuées lors de cette phase.



Phase finale

- Il avait été envisagé de faire une phase finale pour tous. Mais, suite aux réunions « reconquêtes des licenciés », nous avons décidé de laisser la place à des manifestations clubs durant cette période de mai juin plutôt d'obliger les clubs à jouer des matchs officiels.
- Début des phases finales le week-end des 14 et 15 mai.
- Phase à déterminer et élaborer selon le nombre d'équipes présentes dans chaque poule et chaque catégorie.
- Mais ces phases serviront pour le titre des catégories et non pas les montées/descentes.
- Volonté absolue de reprendre les finales départementales sur une formule habituelle.



Conclusion

- Nous avons essayé de répondre au mieux à vos attentes et surtout en tenant compte de vos retours.
- Nous sommes conscient qu'il est difficile de se projeter mais notre travail à tous est d'aller chercher nos licenciés pour qu'ils reviennent dans nos clubs.
- Le comité est à vos côtés et répondra à vos questions.
- Bien sûr cette présentation est un projet et nous souhaitons tous que cela puisse se passer comme ça. Dans tous les cas la commission sportive restera à votre écoute pour proposer de nouvelles solutions.

Bonne reprise à tous et surtout bon Retour au Jeu !!!



Contact:
Commission Sportive Seniors

[Mail: sportiveseniors@nordbasketball.org](mailto:sportiveseniors@nordbasketball.org)

Comité du Nord Basket-Ball

Espace Basket 59
30 rue Albert HERMANT
CS 50101
59133 PHALEMPIN

Tel: 03 20 16 93 70 (Puis Tapez 2)

Plus Haut. Plus Fort. Plus Sport !



CALENDRIER GENERAL SAISON 2021 - 2022																				
	SENIORS						JEUNES										3x3			
	MASCULINS			FEMININES			MASCULINS						FEMININES							
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	PO	BE	MI	CA D1	CA D2	CA D3	PO	BE	MI	CA D1	CA D2	PO-BE-MI	CA-SE	
04 - 05 septembre																				
11 - 12 septembre	RECYCLAGE ARBITRES DEPARTEMENTAUX																			
18 - 19 septembre							PHASE DE RETOUR AU JEU : GESTION DES DISTRICTS				PHASE DE RETOUR AU JEU : GESTION DES DISTRICTS									
25 - 26 septembre	1A	1A	1A	1A	1A	1A		1A	1A	1A		1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A		
02 - 03 octobre	2A	2A	2A	2A	2A	2A		2A	2A	2A		2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A		
09 - 10 octobre	3A	3A	3A	3A	3A	3A		3A	3A	3A		3A	3A	3A	3A	3A	3A	3A		
16 - 17 octobre	1R	1R	1R	1R	1R	1R				1R	1R	1R				1R	1R		1	
23 - 24 octobre	2R	2R	2R	2R	2R	2R				2R	2R	2R				2R	2R		2	
30 - 31 octobre	3R	3R	3R	3R	3R	3R	VACANCES			3R	3R	3R	D'AUTOMNE			3R	3R	1		
06 - 07 novembre							1A	1A	1A				1A	1A	1A				3	
13 - 14 novembre	1A	1A	1A	1A	1A	1A	2A	2A	2A	1A	1A	1A	2A	2A	2A	1A	1A			
20 - 21 novembre	2A	2A	2A	2A	2A	2A	3A	3A	3A	2A	2A	2A	3A	3A	3A	2A	2A			
27 - 28 novembre	3A	3A	3A	3A	3A	3A	1R	1R	1R	3A	3A	3A	1R	1R	1R	3A	3A			
04 - 05 décembre	4A	4A	4A	4A	4A	4A	2R	2R	2R	4A	4A	4A	2R	2R	2R	4A	4A			
11 - 12 décembre	5A	5A	5A	5A	5A	5A	3R	3R	3R	5A	5A	5A	3R	3R	3R	5A	5A			
18 - 19 décembre	6A	6A	6A	6A	6A	6A				6A	6A	6A				6A	6A	2		
25 - 26 décembre	VACANCES DE NOEL																			
01 - 02 janvier																				
08 - 09 janvier	7A	7A	7A	7A	7A	7A	1A	1A	1A	7A	7A	7A	1A	1A	1A	7A	7A			
Dimanche 09 janvier (matin)	FORUM MINI-BASKET																			
15 - 16 janvier	8A	8A	8A	8A	8A	8A	2A	2A	2A	8A	8A	8A	2A	2A	2A	8A	8A			
22 - 23 janvier	9A	9A	9A	9A	9A	9A	3A	3A	3A	9A	9A	9A	3A	3A	3A	9A	9A			
29 - 30 janvier	1R	1R	1R	1R	1R	1R	4A	4A	4A	1R	1R	1R	4A	4A	4A	1R	1R			
05 - 06 février	VACANCES D'HIVER																			
12 - 13 février																				
19 - 20 février	INTEMPERIES																	1	1	
26 - 27 février	2R	2R	2R	2R	2R	2R	5A	5A	5A	2R	2R	2R	5A	5A	5A	2R	2R			
05 - 06 mars	3R	3R	3R	3R	3R	3R	1R	1R	1R	3R	3R	3R	1R	1R	1R	3R	3R			
12 - 13 mars	4R	4R	4R	4R	4R	4R	2R	2R	2R	4R	4R	4R	2R	2R	2R	4R	4R			
19 - 20 mars	5R	5R	5R	5R	5R	5R	3R	3R	3R	5R	5R	5R	3R	3R	3R	5R	5R			
26 - 27 mars	6R	6R	6R	6R	6R	6R	4R	4R	4R	6R	6R	6R	4R	4R	4R	6R	6R			
02 - 03 avril	7R	7R	7R	7R	7R	7R	5R	5R	5R	7R	7R	7R	5R	5R	5R	7R	7R			
09 - 10 avril	INTEMPERIES																		2	
16 - 17 avril	VACANCES DE PRINTEMPS																			
23 - 24 avril	8R	8R	8R	8R	8R	8R				8R	8R	8R				8R	8R			
30 avril - 1er mai	9R	9R	9R	9R	9R	9R				9R	9R	9R				9R	9R	2		
07 - 08 mai																		3	3	
Dimanche 08 mai (Armistice 39-45)	INTER-DISTRICTS POUSSINS - JOURNEE DANIELE DEWEVRE																			
14 - 15 mai	PHASES FINALES																	4	4	
21 - 22 mai																				
Jeudi 26 mai (Ascension)	FETE NATIONALE DU MINIBASKET																			
28 - 29 mai	PHASES FINALES																	PLATEAU FINAL		
04 - 05 juin	FINALES DEPARTEMENTALES																			
Lundi 06 juin (Pentecôte)	ALL-STAR GAME FEMININ																			
11 - 12 juin	ASSEMBLEE GENERALE CD59 2021-2022																			
18 - 19 juin																				
26 - 27 juin	ASSEMBLEE GENERALE HDF 2021-2022																			

EDITION DU 12/06/2021

Récompenses FFBB 2020-2021

OR

CARIMENTRAND	BAPTISTE	VT785680	TER	JFL
LEIGNEL	MONIQUE	VT500282	TER	LBLM
RACHEM	AISSA	VT630596	TER	CROIX OLYMPIQUE
DUBOIS	DOMINIQUE	VT420221	VAL	SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT

ARGENT

LERICHE	LAURENT	VT681346	CAM	ESCAUDOEUVRE
DUMEZ	MICHEL	VT460380	MAR	BC SAINT POL SUR MER
BAYART	SAMUEL	VT820136	TER	WILLEMS ALS
LORIDAN	BRUNO	VT640281	TER	WAMBRECHIES
MOREAU	NADINE	VT450066	TER	HEM SBB
?	OLIVIER	VT631043	TER	STEENWERCK
VANGRAEFSCHPE	VERONIQUE	VT612331	TER	PROVIN BC
VERVAECK	ERIC	VT630989	VAL	NEUVILLE SUR ESCAUT

BRONZE

DAMMAN DESTIEUX	MYRIAM	VT682103	MAR	AL SAINT PIERRE BROUCK
LECAILLE	CHRISTOPHE	VT701743	MAR	ACS HOYMILLE
DELIEGE	DOMINIQUE	VT580086	TER	JFL
FAUCHOIS	KEVIN	VT873209	TER	VILLENEUVE D'ASQ
HERCBERG	HILLEL	VT785315	TER	HELLEMMES LILLE BFC
MOREAU	MARC	VT450067	TER	HEM SBB
ROHART	CHRISTOPHE	VT806442	TER	MARCO EN BAROEUL ASJ
VERKINDT	LAURA	VT946779	TER	BAILLEULOIS BC

LETTRE FELICITATION

BOURET	OPHELIE	VT965744	MAR	AL COUDEKERQUE BRANCHE
DEBAECKE	ANNE SOPHIE	VT745002	MAR	DUNKERQUE MALO BC
DEHAEZE	FABRICE	VT734997	MAR	BC CAPPELLE LA GRANDE
DERYCKE BLICKX	SEVERINE	VT775756	MAR	BC CAPPELLE LA GRANDE
BOUAFIA	AHMED	VT725088	TER	HEM SBB
DELACOTE	MARIE	VT969715	TER	LBLM
DELEPORTE	THOMAS	VT805700	TER	TOUFFLERS CSP
HUCKEN	CHRISTOPHE	VT744893	TER	SOA
LONGELIN	CYRIL	VT976921	TER	WAMBRECHIES
VILLETTE	MARC	VT641082	TER	MOUVAUX ABC

Récompenses CDNBB 2020-2021

OR

BARBRY	JEAN LUC	VT560299	TER	CHAPELLE D'ARMENTIERES
BOLPAIRE	JEROME	VT720562	TER	STEENWERCK BC
DELECROIX	PHILIPPE	VT640689	TER	CD59 HORS ASSOCIATION
DEMEULEMESTER	MARIE JOSE	VT460295	TER	CD59 HORS ASSOCIATION
DESURMONT	GILLES	VT610158	TER	MOUVAUX ABC
SPITAELS	GEORGES	VT500213	TER	NEUVILLE EN FERRAIN
VERRON	HERVE	VT550346	TER	LMBC
WEDLARSKI	MAURICE	VT500507	TER	CYSOING SBB
MERIAUX	JEAN LUC	VT510473	VAL	USVO
RYCHLAK	DIDIER	VT630285	VAL	SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT

ARGENT

BAILLOEUL	COLETTE	VT612294	TER	ROUBAIX BCJMP
BARBRY	PHILIPPE	VT510801	TER	HEM SBB
BELAEN	HENRI	VT470453	TER	BAILLEULOIS BC
BLIDI	MEDHI	VT785703	TER	RONCHIN BC
BURZALA	JOCELYNE	VT500426	TER	LBLM
CHAPELET	PHILIPPE	VT560666	TER	RONCHIN BC
ETIENNE	CHRISTOPHE	VT641169	TER	TEMPLEUVE LP
LEFEVRE	STEPHANE	VT580683	TER	BAILLEULOIS BC
TOMAVO	SERVAIS	VT520431	TER	Imbc
WILLEMOT	PIERRE EMMANUEL	VT850455	TER	WATTIGNIES TEMPLEMARS
BIDEL	PHILIPPE	VT580807	VAL	AULNOY
DE ALMEIDA	ANTONIO	VT736210	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
DELCOURT	BENJAMIN	VT876032	VAL	AULNOY

DUBOISDENDIEN	DAVID	VT731316	VAL	CO TRITH BASKET PH
MENIGOZ	PASCAL	VT665585	VAL	CO TRITH BASKET PH
POUILLY	PHILIPPE	VT560741	VAL	HASNON
VENIAT	LAURENCE	VT665544	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
VERDIERE	ANDY	VT824878	VAL	HASNON
WACIENIER	DELPHINE	VT802860	VAL	CO TRITH BASKET PH
BRONZE				
ACS	PIERRE	VT5400149	MAR	AL COUDEKERQUE BRANCHE
DHONDT BRUYNEEL	CAROLE	VT682100	MAR	SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE
LEULIET	SACHA	VT631208	MAR	SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE
SUSZWALAK	CHRISTIAN	VT580821	MAR	SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE
BARBRY	EMILIEN	VT833646	TER	LAMBERSART
BATAILLIE	PATRICK	VT556353	TER	LEERS OSBB
BEDU	NICOLAS	VT853044	TER	WATTIGNIES
BONNET	JEAN LUC	VT570562	TER	RONCQ US
BRANDT	JEAN MICHEL	VT590789	TER	LMBC
DELFORGE	MARC	VT54058	TER	HORS ASSOCIATION CD59
DERAET	VINCENT	VT775254	TER	HELLEMES LILLE BFC
DESCAMPS	THOMAS	VT976850	TER	WILLEMS
DHALLUIN	PATRICE	VT570452	TER	LINSELLES
FOUBLE	GABRIEL	VT867037	TER	HAUBOURDIN BC
GAYE	PATRICK	VT510411	TER	LOOS
HAVEZ	GREGORY	VT741989	TER	WILLEMS
HERBAUT	STEPHANE	VT764358	TER	RONCHIN BC
LACROIX	PHILIPPE	VT775515	TER	WILLEMS
LAMOTTE	DANIEL	VT520614	TER	AVELIN PONT A MARCQ
PAULIN	THOMAS	VT921725	TER	CYSOING SSBB
PELLETIER	THIERRY	VT864064	TER	SECLIN
PETIT-JASKULA	STEPHANIE	VT805726	TER	WAMBRECHIES
VERNIER	ARSENE	VT987212	TER	WILLEMS
BLOIS	DELPHINE	VT739713	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
BUSIGNIES	SABRINA	VT757801	VAL	CO TRITH BASKET PH
DEL COURT	EDDIE	VT570739	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
DUBOIS	CORALIE	VT886458	VAL	CO TRITH BASKET PH
LARCANCHE	NICOLAS	VT771415	VAL	HELESMES BASKET CLUB
LARCANCHE	AUDREY	VT730802	VAL	HELESMES BASKET CLUB
LECERF	FREDERIC	VT702279	VAL	BC MARLY
LERAY	NOEMIE	VT863734	VAL	AULNOY
LERAY	JOACHIM	VT844201	VAL	AULNOY
NISON	YOANN	VT872779	VAL	CO TRITH BASKET PH
ROGER	CHRISTELLE	VT715521	VAL	AULNOY
SENECHAL	ANDRE	VT520546	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
STIEVENARD	OLIVIER	VT691646	VAL	CO TRITH BASKET PH
TURLOT	FLAVIENNE	VT834173	VAL	AULNOY
LETTRE FELICITATION				
BENBRAHIM	JAMEL	VT816572	MAR	BC CAPPELLE LA GRANDE
DELVAR	PAUL	VT976009	MAR	SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE
DEQUIDT	CAROLINE	VT762571	MAR	DUNKERQUE MALO BC
FAUCONNIER	REGINALD	VT713295	MAR	O GRANDE SYNTHÉ BB
LAISNE	ANNE	VT762571	MAR	O GRANDE SYNTHÉ BB
LAPIERE	CEDRIC	VT732570	MAR	BC BRAY DUNES
LEXEE	JEREMY	VT927134	MAR	SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE
LHEUREUX	CEDRIC	VT765118	MAR	AL COUDEKERQUE BRANCHE
PONDAVEN	VINCIANE	VT778520	MAR	DUNKERQUE MALO BC
REYNAERT	FLORIAN	VT895500	MAR	BC BRAY DUNES
THIRET	CHRISTOPHE	VT761043	MAR	AL COUDEKERQUE BRANCHE
BABY	BENEDICTE	VT743732	TER	WATTRELOS BC
BATRELLE	PIERRE	VT693561	TER	RONCHIN BC
BROCHEN	GILDAS	VT764657	TER	LILLE ASV
CHAVATTE	VINCENT	VT723883	TER	SOA
DEFREVILLE	LAETITIA	VT785491	TER	RONCHIN BC
EQUINET	GERARD	VT529525	TER	HEM SBB
GERBAUT	DIDIER	VT550589	TER	CHERENG ABC
HAZARD	FRANCK	VT642556	TER	LMBC
JOURDIN	FRANCK	VT757855	TER	BAILLEULLOIS BC
LEROY	JEROME	VT720325	TER	US RONCQ
ROUSSEL	JEROME	VT764453	TER	LESQUIN BC

TANCREZ	MAXENCE	VT926312	TER	MOUVAUX ABC
AKSIL	FARID	JH666896	VAL	CO TRITH BASKET PH
BOITEL	LAURENT	VT792939	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
BOURGOIN	XAVIER	VT801320	VAL	CO TRITH BASKET PH
BOUTHORS	LUCIE	VT881661	VAL	CO TRITH BASKET PH
BUSIGNIES	MARGOT	VT025108	VAL	CO TRITH BASKET PH
COPLO	LUDOVIC	VT744538	VAL	CO TRITH BASKET PH
COUPLET	ANGELIQUE	VT744727	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
COUPLET	OLIVIER	VT713383	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
DELCAMBRE	CARINE	VT703619	VAL	AULNOY SPORTS
DELCOURT	LUDOVIC	VT901915	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT
DERRES	NADIA	VT700210	VAL	THIANT BC
DESHUIS	CHRISTOPHE	VT760472	VAL	BC MARLY
DESSE	NICOLAS	VT982033	VAL	CO TRITH BASKET PH
DESSE	DOMINIQUE	VT622022	VAL	CO TRITH BASKET PH
DROP	MAREME	JN941977	VAL	CO TRITH BASKET PH
FEDERICO	LEA	VT019187	VAL	AULNOY SPORTS
LEBLANC	LUDOVIC	VT734420	VAL	CO TRITH BASKET PH
LHOTELLERIE	CAROLINE	JH812185	VAL	HASNON
MANCHE	DANIEL	VT743899	VAL	BC MARLY
MONTAY	GAELLE	VT795064	VAL	HASNON
PEPIN	MANON	VT956761	VAL	HASNON
PEPIN	REGIS	VT641463	VAL	HASNON
ROUSSY	CAROLINE	VT753161	VAL	AULNOY SPORTS
SEQUEIRA	INES	VT000778	VAL	CO TRITH BASKET PH
URBIN	JEAN BERNARD	JH824310	VAL	AULNOY SPORTS
VENDENBROUCKE	BERNARD	VT540532	VAL	UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT

INSIGNE D'ARGENT

VENEL	SEBASTIEN	VT774934	TER	SOA
DORCHY	PASCAL	VT600814	DOU	PECQUENCOURT
LEDUC	OLIVIER	VT744662	CAM	VILLERS OUTREUX BB